

□ Bracelet de Noël pour Sarko ! □ Marine sera-t-elle chocolat à Pâques ?

écrit par Jacques Martinez | 19 décembre 2024

L'ALSACE

Actualité ▾ L'info locale ▾ Faits divers ▾ Sport ▾ Culture-Loisirs

Procès du RN : Marine Le Pen à la barre pour un premier interrogatoire ce lundi

Ce lundi, Marine Le Pen est attendue au procès des assistants parlementaires du Rassemblement national - qui s'appelait encore Front national.

La rédaction avec AFP - 14 oct. 2024 à 09:11 | mis à jour le 05 déc. 2024 à 18:26 - Temps de lecture : 4 min



Marine Le Pen au tribunal judiciaire de Paris, dans le cadre du procès des eurodéputés RN. Photo Sipa/Gabrielle Cezard

Procès du RN : Marine Le Pen à la barre pour un premier interrogatoire ce lundi

Ce lundi, Marine Le Pen est attendue au procès des assistants parlementaires du Rassemblement national – qui s'appelait encore Front national.

La rédaction avec AFP – 14 oct. 2024 à 09:11 | mis à jour le 05 déc. 2024 à 18:26 – Temps de lecture : 4 min



Marine Le Pen au tribunal judiciaire de Paris, dans le cadre du procès des eurodéputés RN. Photo Sipa/Gabrielle Cezard



Des juges n'ont pas hésité à offrir à Nicolas Sarkozy un magnifique présent, si magnifique qu'il sera impossible à l'ancien Président de la République de s'en séparer ! Il faut dire qu'un tel cadeau, une fois adopté, que ce soit de bon ou de mauvais gré, on y est

« attaché » un certain temps ou plus exactement un temps certain !

Cadeau de joyeux Noël ou de mauvais hiver ?

□

Un tel jugement doit inciter une autre personnalité politique à ne pas attendre une grande compréhension de la part de certains magistrats... Il s'agit de Marine Le Pen qui va tout faire, tout tenter, tout organiser -le coup d'envoi, elle l'a donné en s'alliant avec son ennemi n°1 à savoir La France Insoumise, en censurant Michel Barnier et, ainsi, en éjectant un très probable candidat très à droite de la future présidentielle : Bruno Retailleau !

Elle va tout faire afin que le copain de Sarkozy, un certain Emmanuel, quitte l'Élysée avant le jugement la concernant !

Un jugement qui doit être rendu en mars. Et ce jugement -les paris sont ouverts !- ne sera certainement pas en sa faveur ! □Surtout après celui de mercredi qui permet à certains magistrats de se réjouir en se payant la tête d'un Nicolas pourtant sans crosse, ni mitre, et qui n'est même pas accompagné d'un Père Fouettard !

Notre Marine Nationale a donc tout à craindre de juges qui, faute d'être des fans du Père Noël ou de Saint-Nicolas voire du Père Fouettard, seraient des admirateurs des cloches ou des chocolats puisqu'ils mettront le point final à leur jugement pas en faveur mais contre Marine Le Pen peu avant Pâques !

■

Ce dont était accusé Nicolas Sarkozy était une broutille puisque concernant une conversation entre lui et son avocat, donc du domaine du secret professionnel, secret sur lequel les juges se sont sinon assis du moins ont déposé négligemment, par inadvertance, leur toque- une broutille que les juges chargés du dossier Sarkozy ont estimé grave. Ils auraient pu le baptiser, entre eux, « Sarko Zip » puisqu'ils lui ont imposé sinon une fermeture à glissière du moins un enfermement domiciliaire !

Si pour Sarkozy, ses propos entre lui et son avocat pouvaient être considérés par les juges comme inattaquables, pour Marine Le Pen, les accusations peuvent plus facilement

que pour Sarkozy, être interprétées comme plus graves. □De ce fait, côté Marine Le Pen, il est à parier que les juges, ceux chargés du -l'intitulé de l'accusation en lui-même suffit !- « détournement de fonds » concernant les députés européens du Rassemblement National, vont se dépêcher de rendre le jugement « exemplaire » car il concerne également... ou plutôt, il concerne surtout Marine Le Pen, hypothétique... candidate à la future présidentielle !

Sarkozy, malgré ou à cause de son copinage avec cet ado adorateur de l'adorable Jupiter-à-terre, se retrouve mis plus bas que terre par un quarteron de magistrats. Cela lui apprendra à préférer l'ado au candidat du parti Les Républicains... On voit d'ailleurs ce que cela a donné et où son dauphin -de moins en moins fin au fil des années !- a emmené la France et ses 68 millions de Français, Mahorais compris !

□Mais, peut-être étaient-ce des magistrats lui reprochant justement d'avoir préféré Macron aux candidat LR. Ok, je plaisante... Je les classerais bien ailleurs mais je ne veux pas me les mettre à dos d'autant que je suis encore plus à droite que Sarko Zip ! Si j'avais des problèmes avec certains juges, je prendrais, moi aussi, le risque de devenir Jacques MartineZ...ip !

Alors, après s'être payé un Sarko Zip, la magistrature ne s'amuserait-elle pas en se payant également pourquoi pas une... Martine Zip ?

Elle-même doit d'ailleurs craindre le pire après ce jugement contre Nicolas Sarkozy. □D'où l'intérêt d'avoir voté la motion de censure contre Michel Barnier afin, c'est possible, d'espérer que cela pousse Macron à démissionner. Sauf que, même si le Bayrou si mal parti démissionnait, l'ado a fait de l'Élysée son aire présidentielle tel un rapace épiant de haut, de très haut, toute la population

d'un air hautain...

□La justice a certainement déjà fait son choix en ce qui concerne notre Marine Nationale même si la décision judiciaire sera prise officiellement en mars prochain pour être rendue le 31 de ce mois-là. En 2024, le 31 mars, c'était Pâques ! Mais lors du jugement qui sera rendu le 31 mars 2025, il n'y aura aucun oeuf puisque la fête de Pâques ne sera célébrée que le 20 avril ! Donc, plutôt que des oeufs en chocolat, Marine risque fort de se voir offrir également un bracelet. Sauf si un appel est encore possible et que la justice n'impose pas une « illégitimité » même quelque peu mitée juridiquement parlant.

Marine Le Pen ne doit guère se faire d'illusions surtout depuis ce mercredi et la décision judiciaire prise contre Sarkozy ! D'autant que le reproche contre celui-ci ne concernait « que » des propos, en outre...

-le pompon pour une justice qui se targue, qui aime à se vanter d'être impartiale mais qui risque fort d'être un jour transformée en un mot qui n'existe pas encore : □« l'a j u s t i c e » avec un « a » privatif.

Sarkozy n'a d'ailleurs pas du tout digéré sa condamnation parlant même « d'injustice » alors qu'il sait que personne, même lui, n'a le droit de □critiquer une décision de justice surtout en la qualifiant... d'injustice ! Un juge ne commet jamais « d'injustice » d'autant qu'un juge ne risque jamais de sanction quelle que soit la décision qu'il prend. De ce fait, ce ne peut jamais être une « injustice », négation de... « la justice » !

Pourtant, il a fait part de son sentiment...

« Je ne suis pas décidé à accepter l'injustice profonde qui m'est faite ! Mes droits de justiciable ont été bafoués...», a fait savoir, d'un ton ferme, Nicolas Sarkozy !

□Ainsi de jugement en jugement dans lesquels nombre de Français voient poindre un « a » privatif de plus en plus

gros, donc de plus en plus... gras et, de ce fait, de plus en plus lourd faisant baisser dangereusement l'un des plateaux de la balance de Dame Justice !

Mais celle-ci ne peut le voir en raison de son bandeau sur les yeux... Dommage pour Elle... mais aussi pour nous qui sommes 68 millions de justiciables...

□ Jacques MARTINEZ, journaliste, □ à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...